

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2017**

Présents : Matthieu COQUEREL, Martine DUFFAUD, Stéphane GINEVRA, Samuel MORIN, Valentine RIGAUD, Raoul TEYSSIER, Guy VERNET et Elodie COUDENE.

Excusés : Thierry DUFFAU et Capucine MALBRAIN.

Procuration de Thierry DUFFAU donnée à Raoul TEYSSIER.

Secrétaire de séance : Elodie COUDENE

- Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 Janvier 2017.

- **DELIBERATIONS :**

- Dépenses sur budget 2017 :

Après délibération votée à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Stéphane GINEVRA à engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25% du budget de 2016 sur le budget de 2017, en attendant le prochain vote du budget.

- Remplacement de la secrétaire de mairie

Après consultation du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Aubenas, il est nécessaire de créer un cdd sur le poste de secrétaire de mairie, en raison du futur remplacement de notre secrétaire de mairie pour son départ à la retraite. La délibération permettant au maire de créer ce poste est votée à l'unanimité des présents.

7 candidatures ont déjà été adressées à la mairie. Le Centre de Gestion précédemment cité a été sollicité pour aider au recrutement et sera présent pour les entretiens qui auront lieu le 28/02.

- Convention tripartite EPORA/ mairie de Chirols/ Communauté de Communes

A la suite de la réunion du 3 février, Stéphane GINEVRA présente les modalités d'une convention tripartite entre la commune, la communauté de Communes « Ardèche des Sources et des Volcans » et l'Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) afin de mandater l'organisme EPORA à réaliser une mission générale d'étude et de veille foncière pour le projet du site de l'ancien moulinage.

La délibération est votée à l'unanimité des présents.

- Convention ACECO/ mairie de Chirols/Communauté de Communes

Pour rappel, l'association pour la création et la gestion d'un écomusée avait sollicité en février 2015 la communauté de Communes « Ardèche des Sources et des Volcans » pour envisager la possibilité de transférer la gestion de l'Ecomusée à la CDC. Une convention tripartite de gestion de l'écomusée du moulinage de Chirols a été élaborée et est présentée au Conseil. Cette convention a pour objectif de définir les nouvelles modalités de partenariat entre les 3 parties. Le conseil vote à l'unanimité la signature de la présente convention.

- Faysses du moulinage

Discuté lors d'un précédent conseil, il est décidé de voter le montant de 1000€ pour la réhabilitation des faysses du moulinage. Délibération prise à l'unanimité.

- **Agenda d'accessibilité programmée**

Les démarches pour la réalisation d'un agenda d'accessibilité conformément à l'obligation de la loi du 11 février 2005 sont en cours. Une personne de l'association SOLiHA (Solidaires pour l'habitat) est venue faire un état des lieux en terme d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap des bâtiments communaux (mairie, salle des associations, local de « Simples et sauvages », bibliothèque, salle polyvalente, église, Écomusée et fournil des Co'pains). La grosse problématique reste l'accès à la salle polyvalente pour laquelle une dérogation pourrait éventuellement être possible pour impossibilité technique avérée. Elle transmettra d'ici la fin du mois les conclusions de son étude et les préconisations des travaux et démarches à réaliser.

- **Evolution de la zone 2AU**

En lien avec le projet d'accessibilité de la salle polyvalente et le projet d'eco-quartier, la possibilité de diminuer la zone 2AU est envisagée et discutée. Pour mûrir la réflexion, une réunion avec les propriétaires de parcelles concernées par les 2 projets serait souhaitable.

- **Adressage**

Le travail de dénomination des voies communales en lien avec le SIRAP et la société Rochetaillée est toujours en cours. Des modifications sont à apporter et font l'objet d'une prochaine réunion du groupe de travail constitué.

- **Eglise**

Suite à la première réunion du 4 Février en présence notamment de responsables de la Paroisse, une deuxième réunion est prévue le 11/03 pour permettre la création de l'association qui servira à récolter des fonds pour la préservation de l'église. L'Assemblée Générale constitutive, ouverte à tous, est fixée au 25/03 à 14h à la salle des associations.

- **Questions diverses :**

- Une demande de domiciliation sur la commune a été formulée par l'assistante sociale du secteur pour une personne en difficulté sociale.
- Un courrier avec photos va être adressé conjointement au gérant des Eaux du Pestrin, à la commune de Meyras, à la DDT, à la CDC et au PNR pour exprimer l'impact négatif sur la qualité paysagère depuis les différents hameaux chirolois de l'imposante toiture en toile blanche de la nouvelle usine du Pestrin.
- Le Conseil décide de lancer le démarrage des travaux des deux places du village.
- La Commission Communale des Impôts Directs doit se réunir avant le 31 mars 2017.

L'ordre du jour étant épuisé ; la séance est levée à 21h.

La date du prochain conseil municipal est fixée au mercredi 29 mars à 18h30.